

VOUS VENDEZ DU
REVE
FAITES EN SORTE
DE NE PAS VIVRE
DE CAUCHEMAR.



Tous les jours, vos clients vous demandent l'impossible et vous relevez le défi. Pour cela, vous pouvez être amené à prendre des risques. Vous mesurez l'impact sur votre activité et le minimisez au quotidien. Mais vous n'êtes jamais à l'abri d'une réclamation qui pourrait ternir votre réputation.

Hiscox. Assureur spécialiste

Acteur majeur du secteur du tourisme et assureur de 3 des 5 premiers tours opérateurs français, Hiscox a développé une couverture spécifiquement dédiée aux professionnels du tourisme. Notre connaissance étroite du marché nous permet de vous accompagner dans la gestion et la prévention des risques liés à votre profession.

Valeur ajoutée pour votre activité

En tant qu'experts spécialistes des professionnels, nous savons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide. C'est pourquoi, quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **une forte culture du service**, dédiée à votre tranquillité d'esprit,
- **des polices d'assurance flexibles**, adaptables aux besoins de votre activité et aux changements que vous jugerez nécessaires, à n'importe quel moment,
- **des souscripteurs experts** dotés de pouvoirs de décision importants qui leurs permettent d'être très réactifs.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

Avec Hiscox...

Exercez votre activité en toute sérénité, nous sommes là pour préserver vos relations commerciales.

L'assurance responsabilité civile professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise. Le contrat Hiscox permet de vous protéger contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions que vous pourriez commettre dans le cadre de votre activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de votre entreprise face à des risques majeurs.

Hiscox propose des garanties larges **sans sous limites**, notamment en cas de :

- **responsabilité sans faute** (article L.211-16 du Code du tourisme)
- **non-conformité** de la prestation
- **perte de données**
- **fautes professionnelles**, erreurs ou omissions
- **divulgateion** d'informations confidentielles

Exemples de sinistres

- Lors de son séjour au Maroc, un touriste chute d'un dromadaire et se blesse accidentellement. L'excursion faisait partie du forfait touristique vendu par l'agence de voyages assurée. Hiscox a indemnisé le vacancier au titre des dommages corporels subis.
- A l'embarquement pour une mini-croisière aux Maldives, la planche d'accès au bateau cède sous les pieds d'une touriste qui tombe à l'eau. L'équipement vidéo haute définition qui était dans son sac à dos a été totalement immergé. Hiscox a remboursé le montant du matériel irrécupérable et financé les réparations des éléments qui pouvaient être remis en état.

Next steps ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les métiers du tourisme. Pour plus d'information et l'obtention d'un devis, contactez votre assureur-conseil.

Nous assurons aussi :

- la responsabilité des dirigeants
- les bureaux
- le kidnapping et l'extorsion
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les matériels et équipements



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.

